



# Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2014

Le 18 décembre, à nouveau une cinquantaine de personnes se sont réunies autour d'Alexandre CHAS et Nadine NOWAK à la salle Claude MONET. Les thèmes abordés au cours de cette soirée étaient « Enfance, École et adolescence » et « Le service à la personne ».

## Groupe Enfance, École et Adolescence

Nadine Nowak, Brigitte Ribette, Emmanuelle Plée, Fanta Ukalovic,  
Laurence Lacordais, Myriam Havard, Solène Gimenez et Coralie Naulet.

**Myriam HAVARD et Laurence LACORDAIS ont présenté à tour de rôle les réflexions de leur groupe de travail.**



**Myriam HAVARD** : 48 ans, mariée, mère de deux filles (18 et 22 ans) vit à Ballan-Miré depuis 20 ans. A travaillé dans le domaine de la communication et actuellement est assistante maternelle indépendante depuis 18 ans.

Elue conseillère municipale de 2001 à 2008 dans la commission petite enfance, a initié la création de l'AMIB (Association des Assistantes Maternelles Indépendantes de Ballan-Miré) qui a impulsé la création du R.A.M. (Relais d'Assistants Maternelles). Ce relais permet aux assistantes maternelles indépendantes de l'ex Confluence de se réunir pour des formations thématiques, de rassembler les enfants dans un même lieu pour qu'ils y découvrent de nouveaux jeux, écoutent de belles histoires, et participent à des spectacles. Le R.A.M. est aussi un espace d'informations pour aider les parents dans les démarches administratives.

**Laurence LACORDAIS** : 41ans, mariée, mère de deux enfants une fille de 9 ans et un garçon de 13 ans, scolarisés sur Ballan-Miré, vit à Ballan-Miré depuis 10 ans. Elue conseillère municipale de l'opposition, elle siège à la Commission Enfance, Jeunesse et Education. Elle est membre du Conseil d'Administration du Collège, et est engagée dans les associations de parents d'élèves de Ballan-Miré.

Elle travaille sur deux postes à mi-temps, dont un comme Assistante de Direction chargée des relations humaines au sein d'une Fondation reconnue d'utilité publique dans l'aide sociale à l'enfance, depuis 18 ans.

En complément de cette activité, elle est l'assistante du Directeur de Région Centre Ouest et Outre mer de la Croix Rouge française.





## **Principaux thèmes de réflexions :**

- **Création d'un Pôle Petite Enfance** qui réunirait dans un même lieu central les différentes structures indépendantes et communales pour favoriser la concertation entre tous les acteurs.
- **Création d'une Maison des Adolescents** où ces derniers pourraient trouver dans un espace neutre (hors du milieu familial ou scolaire), une écoute, un accompagnement, des informations, pour encourager, favoriser et renouer la communication entre eux et leurs parents avec l'aide d'un médiateur. Cet espace bénéficierait des compétences mutualisées de tous les acteurs à l'écoute des adolescents.
- **Amélioration de l'existant** : adaptation des locaux, développement de structures (abris au niveau des écoles...).
- **Aménagement d'aires de jeux dans le centre.**
- **Le challenge est de réussir la semaine des 4 jours et demi.** La rentrée scolaire 2013-2014 se fera selon le projet mis en place par la municipalité actuelle avec tous les ajustements qui seront nécessaires.
- Mise en place d'un **Conseil des Adolescents** : le Conseil des Jeunes ballanais mis en place par la municipalité actuelle sera maintenu en l'enrichissant du Conseil des Adolescents. Ces derniers pourraient à l'occasion participer aux Commissions quand leurs souhaits ou/et difficultés rencontreraient les préoccupations des Conseillers Municipaux élus.
- **Souhait de maintenir les liens intergénérationnels** existants en favorisant les initiatives qui aideraient à les renforcer.
- En concertation avec l'ensemble des parents, **adapter les horaires des diverses structures tels que ceux du périscolaire** pour répondre aux besoins des familles.
- Engager une réflexion sur le **renouvellement de l'Ecole Jean Moulin** vieillissante. L'ampleur d'un tel projet fait que son aboutissement doit s'étaler sur deux mandatures.

## **Commentaires d'Alexandre CHAS et de Nadine NOWAK**

*Sachant que la loi sur les rythmes scolaires doit s'appliquer à toutes les communes, Alexandre et Nadine ont discuté avec des parents et pris le temps d'aller écouter comment d'autres communes ont mis en place cette loi.*

*Alexandre CHAS souligne que cette réforme induira une forte contrainte financière puisque toutes les charges liées à la loi incombent à la commune.*

*C'est un enjeu important car, en termes d'équité, il est « hors de question » d'avoir des activités payantes pour certains enfants. Cela ne sera pas sans impact sur les finances de la commune.*

*Nadine NOWAK souligne que pratiquement 90% des 780 enfants scolarisés à Ballan-Miré devraient participer aux activités postscolaires entre 15h30 et 16h30 puisque dans ce laps de temps les parents seront au travail. De plus, sachant que le décret indique qu'il faut 1 animateur pour 18 enfants, il faudrait à Ballan-Miré 40 animateurs et les locaux adéquats !*





# Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2014

- ✓ *Emmanuelle PLÉE déclare qu'elle participe activement avec Laurence LACORDAIS à des rencontres avec des représentants des communes de l'Agglomération ayant mis en place la loi sur les rythmes scolaires. Ces rencontres leur permettent d'être vigilantes afin de ne pas reproduire à Ballan-Miré les schémas qui n'ont pas fonctionné ailleurs, tout en restant à l'écoute des difficultés de la population. Elles ont constaté dans les communes consultées l'échec manifeste de l'application de la réforme dû à l'absence de moyens logistiques.*
  
- ✓ *Nadine NOWAK déclare alors que si l'idée de la réforme est intéressante, elle n'a pas été suffisamment réfléchie.*
  
- ✓ *M. SARRAZIN (Centre Social) rappelle que depuis 15 ans le Centre Social travaille et réfléchit sur le développement des activités en direction de la jeunesse. Actuellement, grâce à un soutien financier du SIGEC (financement d'un stage de 6 mois d'une étudiante de Master 2 en sociologie), le CS a lancé une enquête sur Ballan-Miré et la Confluence sur la « pratique sociale » des jeunes afin de mieux comprendre quelles sont les différentes facettes de la jeunesse. Cette enquête doit permettre d'établir le bilan de ce qui est offert à la jeunesse sur Ballan-Miré et de souligner les manques. Après la présentation du mémoire par l'étudiante, il serait proposé à la collectivité locale un débat public autour des résultats de son travail. Par la suite, il faudrait résoudre tous les aspects relatifs à l'encadrement des animations qui pourraient être proposées, « car s'il n'y a pas de structures d'encadrement pour les jeunes, il ne se passera rien ». M. SARRAZIN rappelle que l'absence de bénévolat doit être compensée par des permanents, ce qui induit un coût non négligeable. Actuellement, le ratio des permanents est de 1,5 équivalent temps plein réparti sur plusieurs personnes (alors que le besoin serait de 2 équivalents temps plein).*





# Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2014

## Groupe Service à la Personne

Marie-Thérèse Diaz, Jocelyne Piccq, Danielle Rousse et Alain Vieille

**Danielle ROUSSE et Alain VIEILLE ont présenté à tour de rôle les réflexions de leur groupe de travail.**

**Danielle ROUSSE** : Mariée, installée depuis 40 ans à Ballan-Miré. Retraitée depuis 4 ans du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), a exercé la profession de chercheur au laboratoire d'Ecologie de la faculté des Sciences de Tours. Après une délégation de 5 ans à L'INRA de Toulouse, est revenue sur Tours d'où elle a été missionnée en Afrique sub-saharienne et en Amérique latine (Colombie, Chili, Uruguay). Elue conseillère municipale de 2001 à 2008 dans la commission Culture, a ces 5 dernières années collaboré activement à l'association « Ballan-Miré Autrement ».



**Alain VIEILLE** : 54 ans, marié, a 4 enfants : deux filles de 28 et 27 ans et deux garçons de 23 et 17ans. Travaille dans le domaine bancaire à la Caisse d'Epargne à Tours, et depuis 8 ans au groupe BPCE. Il s'agit de sa première implication dans la vie municipale.

### **Principaux thèmes de réflexions :**

- Les Pays de Loire en raison des effets générationnels et de l'allongement de l'espérance de vie, connaîtront dans les années à venir un vieillissement de leur population. Actuellement 1 personne sur 20 est âgée de 80 ans ou plus ; cette proportion devrait doubler d'ici 2040 (source : Agence Régionale de Santé des pays de Loire).
- A Ballan-Miré, la population des plus de 60 ans a augmenté de 33% depuis le recensement de 1999, soit 23% des ballanais.
- Les élus et les responsables des collectivités doivent donc répondre aux défis liés au vieillissement de la population : la prise en charge des aînés est un des défis du 21<sup>ème</sup> siècle.
- Le maintien à domicile correspond au souhait de la population vieillissante, il doit se faire avec la mise en place de moyens et de services permettant aux personnes de rester chez elles en bénéficiant d'aides financières, humaines et matérielles variées.
- **Les services à la personne désignent toutes les activités destinées à répondre aux besoins de la famille, des personnes dépendantes, dans la vie quotidienne.**





# Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2014

- En Indre et Loire, 42 associations des services à la personne ont signé avec le Conseil Général, une charte de qualité. Pour s'orienter parmi toutes les possibilités offertes, nous proposons :
- **La création d'un Espace de Service à la Personne favorisant la coordination des services en un seul lieu.**
- En relation avec la Mutualité, un comité de coordination en assurerait la gestion avec des aides sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil Général, des Caisses de Retraites.
- Devant le manque de logements intermédiaires entre le domicile actuel et les maisons de retraite, nous proposons la création de logements individuels groupés, sous forme de copropriétés à financement public (HLM) et/ou privé, intégrant la domotique pour un plus grand confort de vie au quotidien.
- Ces résidences s'inscrivant totalement dans la politique du maintien à domicile, concourent au **Vivre chez Soi, tout en Vivant parmi les Autres.**
- Une autre voie à explorer est celle du **Développement du logement intergénérationnel** mettant en relation un senior disposant d'une chambre libre à son domicile et un jeune travailleur ou étudiant majeur. Cette cohabitation conviviale se ferait avec une faible participation aux frais.

## Commentaires d'Alexandre CHAS et de Nadine NOWAK

*Alexandre et Nadine ont souhaité rencontrer le directeur de la Maison de Beaune pour lui présenter le projet de l'Espace de Service à la Personne. Au cours de cet entretien, le directeur les a informés d'une éventuelle délocalisation de la Maison de Beaune du fait de toutes les contraintes normatives auxquelles il doit faire face. Le coût de la mise aux normes de l'établissement pourrait en effet être supérieur à celui de la construction d'un bâtiment neuf.*

*Ce départ, entraînerait la perte de 70 emplois de CDI à plein temps, et des 116 lits qui accueillent nos aînés alors que c'est aujourd'hui une chance pour notre ville d'avoir une Maison de Retraite en centre ville. Pour leur permettre de s'agrandir et de faire les travaux, Alexandre CHAS et Nadine NOWAK ont émis l'hypothèse d'aider la Mutualité en leur donnant les terrains qui jouxtent la Maison de Beaune : le nouveau bâtiment pouvant abriter l'Espace de Service à la Personne. Alexandre a insisté fortement sur la nécessité de « tout faire pour que la maison de Beaune reste au centre bourg de Ballan-Miré ».*

*Nadine NOWAK, souligne que depuis 6 ans il n'y a pas eu de logements de créés. Or, si on veut maintenir le niveau de la population, il faut créer 50 à 60 logements par an. Chaque année sans logements construits fait perdre de la population avec des fermetures de classes à l'horizon !*

*Alexandre CHAS rappelle que la barre des 10 000 habitants est source de subsides de l'Etat et des collectivités. Sans vouloir aller vers une « folie des grandeurs », une légère augmentation chaque année pourrait amener la commune à atteindre ce seuil.*

*Il conclut en déclarant « n'ayons pas peur d'expérimenter avec des logements pour jeunes seniors ! »*

Le verre de l'amitié conclura cette soirée riche en idées !!!